



Le 23 novembre, manifestons : pour une recherche publique au service de tous pour dire non au « Pacte pour la recherche » pour préserver l'emploi public, contre la précarisation !

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr
Document réalisé le 14/11/2005, consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Après le mouvement prolongé et soutenu des personnels de toutes catégories de la recherche publique et des universités, on aurait raisonnablement pu penser que les aspirations communes visant au développement conséquent d'une recherche publique en phase avec les intérêts de la population allaient être quelque peu entendues par le gouvernement. Et bien non.

Le gouvernement est sourd à la rue

Le gouvernement est sourd à la rue, sourd aux attentes des personnels et à la mobilisation, sourd au CNESER¹, sourd à tous ceux qui entendaient développer une conception de la recherche tournée vers la satisfaction des besoins du plus grand nombre !

Par contre il a très bien entendu le Medef, Sarkozy et quelques mandarins ainsi que tous ceux qui veulent réduire la recherche à un outil parmi d'autres dans la guerre économique que se livrent les industriels.

Privatisation des services publics

La LOPR annoncée a accouché d'un « Pacte », en complète cohérence avec la politique de privatisation des services publics et la vente à l'encan des entreprises publiques mises en œuvre par le gouvernement à la SNCM ou à EDF.

Le renforcement de la « culture de projets » y est affirmé comme un dogme incontournable, faisant fi des demandes des unités de bénéficier d'une augmentation conséquente de leur soutien de base permettant un travail sur le long terme. Là comme ailleurs c'est la concurrence destructrice qu'on prône, la lutte pour la vie, le droit du plus fort !

Le Pacte institutionnalise le pilotage par les agences, essentiellement l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), dont le financement augmenterait régulièrement de 350 millions d'euros pour 2005 à 910 millions en 2007 !

Les EPST se trouveraient ravalés à un strict rôle d'agence de moyens. Le Medef ne s'y est pas trompé. Il salue ces mesures dans un communiqué du 29 septembre, se félicitant entre autres « que le principe d'une refonte des modes d'organisation de la recherche publique et des universités ait été réaffirmé, en insistant sur le rôle déterminant du pilotage par projet » ! Et il demande au gouvernement d'aller encore plus loin, ce que ce dernier effectue sans problème au travers du projet de loi de Finances 2006.

Intensification de la politique territoriale de recherche

Le second axe du Pacte consiste dans « l'intensification de la politique territoriale de recherche », au travers de la mise en place des pôles de compétitivité, des PRES (pôles de recherche et d'enseignement supérieur) et des Campus de recherche, avec « une logique de mutualisation des moyens entre participants ».

Selon les cas, ces PRES pourraient avoir un statut public de type nouveau, l'EPCS (Etablissement public de coopération scientifique) qui selon ses initiateurs aurait l'avantage de « gérer plus sagement les personnels mis à disposition », ou bien un statut de GIP (droit privé), ou encore un statut de Fondations, également de droit privé ! Quant aux Campus de recherche, leur statut serait nécessairement celui de Fondations, donc de droit privé.

Les annonces du gouvernement...

Cela relativise largement les mesures financières annoncées avec fracas par le gouvernement. Ainsi les 1.000 postes créés pour les EPST, qui correspondent d'ailleurs au transfert d'emplois supprimés dans le secondaire, seraient essentiellement affectés aux PRES et non en fonction des

¹ Le CNESER (Conseil National pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche) a donné un avis négatif sur ce projet de loi (21 voix contre, 19 pour, 5 abstentions)

besoins de recherche. On va vers une destruction par morcellement et éclatement des instituts nationaux.

De plus, la nouvelle loi de finance (LOLF) instaure la « *fongibilité asymétrique* », c'est-à-dire la possibilité de transformer des crédits de personnels en moyens de fonctionnement...mais pas l'inverse !

C'est la marche forcée vers une précarisation accrue des personnels de toutes catégories.

Quant au milliard supplémentaire pour 2006 et aux 24 milliards pour 2010, rappelons-nous le milliard supplémentaire pour 2005 : Il a effectivement abondé l'ANR, le crédit d'impôt-recherche (c'est à dire la spéculation), ou encore les appels d'offres des organismes, mais où s'est-il traduit par une augmentation importante du soutien de base des unités ?

... La réalité : suppression massive de 63,7 millions d'euros de crédits de paiement pour l'INRA !

Par ailleurs, on vous donne d'une main ce qu'on vous prend de l'autre : 63,7 millions d'euros viennent d'être retirés à l'INRA pour 2005 et 255 millions, pour le seul CNRS, à mettre en balance avec les 290 millions d'euros en plus pour l'ANR : **on nous dépouille !**

Même si la plupart de ces mesures ne consistent qu'à donner un vernis légal à des structures déjà mises en place en déni de toute démocratie, **le dispositif global du Pacte est lourd d'une explosion du service public national de recherche et d'enseignement supérieur et du statut national des personnels qui y participent.**

Avenir de la recherche et de ses personnels

Comment concilier une organisation nationale de la recherche, fondée sur les avancées et lacunes disciplinaires, et les questions de recherche qui s'y rattachent, avec la mise en place des PRES, Campus et autres pôles de compétitivité qui seront dirigés par des potentats locaux fonctionnant sur le mode du clientélisme ?

Ces pôles sont par nature en concurrence les uns avec les autres et ils vont se « battre » entre eux pour décrocher les financements sur appels d'offres.

Que deviendraient les unités non incluses dans les PRES, ou celles non retenues dans les appels d'offres ANR ? Que deviendraient leurs personnels ? Le gouvernement annonce d'ailleurs la couleur en indiquant par exemple des mesures spécifiques pour le temps de service des enseignants-chercheurs qui seraient dans les PRES.

Même si le gouvernement le dissimule c'est à très court terme que notre service public et les statuts des personnels sont en jeu. C'est aussi à très court terme que sont à l'ordre du jour, dans la recherche et notamment à l'INRA, les restructurations massives d'unités, accompagnées de redéploiements et de mutations forcés pour toutes les catégories de personnels, et aussi les licenciements pour non adéquation aux projets ou aux pôles.

Aujourd'hui les aspects les plus dangereux apparaissent au travers des pôles de compétitivité, espèces de coquilles vides vers lesquelles des moyens ciblés vont être dirigés afin d'attirer des morceaux d'universités ou de laboratoires publics rendus exsangues par la disparition ou l'insuffisance des crédits récurrents.

Ces tendances centrifuges sont très présentes aujourd'hui et certains hauts responsables INRA ne cachent plus leurs ambitions en la matière.

Illustrative aussi la constitution d'un pôle végétal « mondial » à Angers à partir de la filiale GEVES INRA aujourd'hui répartie près des laboratoires INRA effectuant des recherches sur les semences et demain « tous à Angers » ?

Qu'on ne compte pas sur nous pour accompagner d'une quelconque manière cette politique contraire aux intérêts du service public, de ses personnels comme de la population.

- **Nous exigeons le retrait du Pacte et l'ouverture de réelles négociations.**
- **Nous invitons les personnels à se réunir en assemblées générales dans les centres pour en discuter.**
- **Nous appelons les personnels à manifester dans la rue le 23 novembre à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de l'enseignement supérieur et de la recherche et de « Sauvons La Recherche ».**